

# Communauté de communes Petite Montagne

Compte rendu conseil communautaire du 12 janvier 2016

convocation du 05 janvier 2016

**PRESENTS** : Pierre GILBERT, Jean-Charles GROSDIDIER, Françoise GRAS, Marie-Christine CHARBONNIER, Jean-Louis DELORME, Pascal GIROD, André REYDELLET, Wilfried HUREL, Denis RENAUD, Michel BOUQUEROD, Michel RAFFIN représentée par sa suppléante Patricia NICOD , Bernard RUDE représenté par son suppléant Joël GARNIER , Frédéric JACQUEMIN, Micheline REBREYEND-COLIN, Thierry COMTE représenté par sa suppléante Delphine DRAPIER, Jean-Yves BUCHOT, Jacques CALLAND, Françoise DUBOCAGE, Jérôme BENOIT, Patrick ANDREY, Philippe LAMARD, Gérard CHARRIERE , Lionel BUFFAVAND, Gérard CAILLON, Rémy BUNOD, Fabien BENACCHIO, Raymond VINCENT, Jean-Louis BRIDE , Michel SOUSSIA, Nicole VELON, Jean-Paul COULON, Jean-Claude NEVERS , Maurice BESSARD, Roland VUITTON , Josiane CARRETIE , Claude BONNE , Cyril JOURNEAUX, Martine MATIAS, Fabienne BOUVIER , Isabelle BRANCHY , Pascal RAVIER , Jacques GIRERD, Alain BORGES, Frédéric BRIDE.

**ABSENTS ou ABSENTS EXCUSES** : Martine DUCLOS, Pascal FEAU, Christelle CHAVARD, Stéphane JACQUEMIN, Patrick BARDET.

**INVITEE ABSENTE ou EXCUSEE** : Hélène PELISSARD.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Françoise DUBOCAGE.

Le Président ouvre la séance en présentant, en son nom, à celui des Vice-Présidents et du personnel, ses meilleurs vœux aux conseillers communautaires et à leur famille en accordant une place privilégiée pour la santé. Il émet aussi le souhait d'un travail partagé entre et avec tous, d'une responsabilité collective et constructive pour demain et le territoire au profit de ses habitants. L'arrêté préfectoral relatif à la représentativité des communes au sein du conseil communautaire indique qu'il sera composé de 51 membres soit 1 de plus pour la commune d'AROMAS – André REYDELLET- 2 de plus pour la commune de THOIRETTE - Patrick BARDET et Fabienne BOUVIER et 1 de plus pour la commune d'ARINTHOD qui sera élu au sein du conseil municipal lors de sa prochaine réunion. Le Président demande aux « nouveaux délégués » de se présenter.

La fusion des communes de NANTEY, SENAUD, VAL d'EPY et FLORENTIA a donné naissance à la commune nouvelle VAL D'EPY au 01 janvier 2016 qui a jusqu'au 31 janvier 2016 pour adhérer à un EPCI. Comme ce choix n'est pas fait, les conseillers de FLORENTIA (titulaire et suppléant) ont été convoqués.

Le Président donne ensuite la parole aux conseillers communautaires. Un délégué souligne l'importance de ce temps d'échanges qui permet, au-delà de la validation du compte rendu du dernier conseil communautaire, d'évoquer n'importe quel sujet. « Cette possibilité étant offerte à chaque réunion, il est bon de préparer en amont son intervention ». Après avoir relaté l'annonce liée à la vente d'une propriété arborée de 26 600 m<sup>2</sup> sur THOIRETTE (la Platière à Chaléa) et de 2 bâtiments disposant de nombreux logements, un autre conseiller communautaire remarque que cet achat serait peut-être une opportunité pour la collectivité afin de proposer des accueils de groupe (lors de manifestations à l'initiative des clubs canins, de brevet de chasse.....)

## ✓ **Rendu des décisions prises en vertu des délégations accordées au Président.**

### • Maintenance des installations de la chaufferie

Le marché avec la société EIMI n'ayant pas été reconduit après le 31 décembre 2015, la société Coffely Engie assurera la maintenance des installations en 2016 avec possibilité de résiliation du marché par l'une ou l'autre des parties selon la suite donnée au contrat de performance énergétique proposé au cours du premier trimestre 2016.

• Assainissement – Mise à enquête publique du zonage Sur MONTAGNA le TEMPLIER du 01/02/2016 au 02/03/2016.

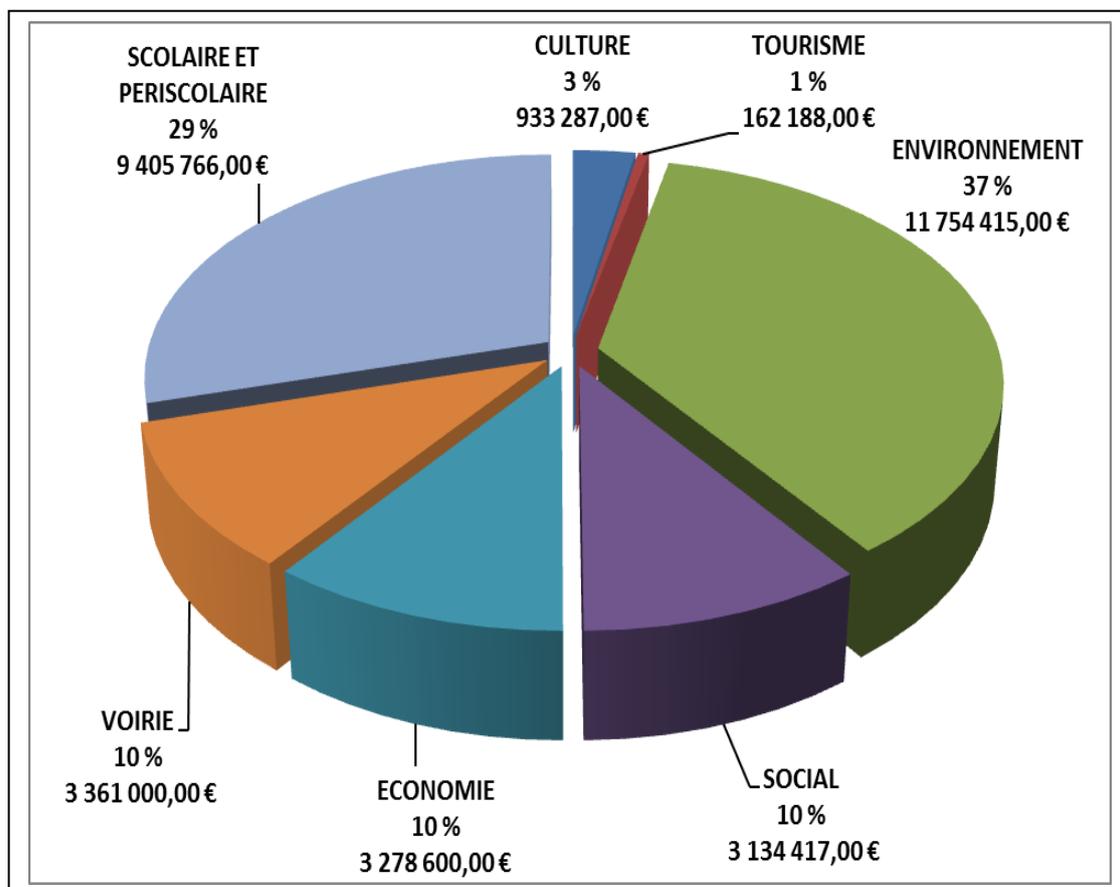
### • Assurances de la collectivité

Un marché de 3 ans, hors risques statutaires (ce dernier étant garanti avec le marché actuel jusqu'au 31/12/2016) a été conclu avec SMACL Assurances moyennant les cotisations annuelles

Lot 1	Responsabilité civile – sans franchise-	1 035.47 € TTC
Lot 2	Multirisques dommages aux biens –sans franchise-	6 677.33 € TTC
Lot 3	Dommages aux véhicules –sans franchise-	1 100.86 € TTC
Lot 4	Protection juridique - Juripacte	1 764.00 € TTC
Lot 5	Auto collaborateur –sans franchise, nombre illimité-	873.97 € TTC
Lot 6	Protection des agents et des élus Promut –sans franchise-	223.25 € TTC
Lot 7	Accidents corporels –sans franchise-	301.85 € TTC
	<b>Total</b>	<b>11 976.73 € TTC</b>

## ✓ Bilan 2015 des activités de chaque service

Le diaporama dresse une synthèse des actions de la communauté de communes durant l'année écoulée, l'aspect comptable sera abordé lors des réunions liées au vote des comptes administratifs et budgets. Toutefois le montant des investissements de 2001.2014 -32 000 000 € HT réparti selon les compétences a été rappelé :



Puis chaque service présente son activité, intense et dans la continuité de ce qui est engagé :

- compétence économique - Zone d'activités intercommunales sur Arinthod et

Saint Julien

- développement durable – chaufferie bois et assainissement
- environnement – Natura 2000
- scolaire et péri scolaire
- domaine culturel – réseau des 3 médiathèques
- voirie – 296 km d'intérêt communautaire
- domaine sportif – bassin et mutualisation du gymnase
- tourisme – étude d'une stratégie de développement, signalétique, aventure jeux....
- communication – divers outils – semaine intergénération , site internet, bulletin...

Pour mettre en œuvre toutes les compétences, du personnel disponible est engagé comme le rappelle le Président :

Natura 2000 : 2,5 temps plein

Miek GILLES, chargée de mission et de coordination, assure le lien avec les services de l'Etat, les élus et les différents acteurs du terrain, elle sera remplacée au 01/02/2016 par Céline ROUX

Tristan NOYERE chargé de mission

Marion GUITTENY chargée de mission, a été remplacée en octobre, par Charly MOUREAU

Assainissement : 2 temps plein

Emilie PARSUS et Chrystelle TACHON

Technique : 2 temps plein

Fabien JANOD et Olivier LECLERC

Culture : 2 médiathécaires temps plein

Nadine BEAUVE-RECORDON, responsable réseau et Estelle GUILLOT

Scolaire : 10 ATSEM pour 6,5 équivalent temps plein sur 4 sites maternelle

Périscolaire : 21 équivalents temps plein (4 directrices dont 2 à temps non complet, animateurs, personnel d'entretien et accompagnateurs de bus)

Sport : 1 maître nageur : Frédéric CZERNIECKI

Administratif : 4,6 personnes  
Josiane VINCENT affaires générales ;  
Patricia CLERC 22h/sem. comptabilité générale, gestion voirie et piscine ;  
Eliane VIOLET comptabilité 9 budgets annexes-rédaction CR et délibérations ;  
Marie-Agnès GADIOLET coordinatrice accueils de loisirs, affaires scolaires et gestion du personnel,  
Clémence DUROCHAT agent de développement local, remplacée au 01/02/2016 par Carole  
MAGREULT D'ATTOMA

La routine n'est pas de mise et encore moins les années futures avec les incidences de la Loi NOTRe sur les compétences des Communautés de Communes

**Incidence de la loi NOTRe sur les compétences des Communautés de Communes**

- **1<sup>er</sup> janvier 2017** : transfert des zones d'activités économiques communales existantes  
Idem pour les zones d'activités touristique
- **1<sup>er</sup> janvier 2017** : le tourisme devient une compétence obligatoire et relève de la compétence économique
- **1<sup>er</sup> Janvier 2018** : GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et préventions des inondations)
- **1<sup>er</sup> Janvier 2020** : Compétence Eau

Urbanisme :

- **Au 1<sup>er</sup> janvier 2017** : Communes disposant de documents d'urbanisme : plus d'instruction des ADS (autorisations droit des sols) par l'Etat
- **2017-2018** : P.L.U.I. avec seuil de blocage

Le Président précise que la compétence assainissement n'est pas mentionnée car notre Communauté de Communes l'exerce déjà.

✓ **Questions et informations diverses.**

Personnel

Le Président remercie ensuite les élus, le personnel pour leur travail et leur engagement, particulièrement mesdames Miek GILLES, chargée de missions et coordinatrice Natura 2000 et Clémence DUROCHAT, agent de développement qui quitteront leur poste au 31 janvier 2016. Elles seront remplacées respectivement par Céline ROUX et Carole MAGREULT D'ATTOMA.

Animation au collège Bichat, au profit du Foyer Socio Educatif

Un repas moules frites est organisé le 12 février 2016- inscription auprès de madame la principale du Collège.

Après avoir adressé en son nom et à celui de tous les conseillers communautaires les félicitations à un des leurs pour son mariage, le Président lève la séance à 21 heures 30 et invite le conseil communautaire à partager le verre de l'amitié.